

Bureau Syndical du 9 décembre 2022
Salle du Comité Syndical du SIMAJE
1 rue Francis Jammes – 65100 LOURDES

Liste des délibérations	Adopté / Rejeté
1 - - Mise à disposition d'un local à la Ville de LOURDES pour le stockage temporaire des collections du Musée Pyrénéen	Adopté
2 – Tableau Théorique des Effectifs 2022 : modifications	Adopté
3 – Création d'un emploi pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Adopté